

Compte rendu de l'assemblée générale annuelle de l'association VendrediLecture

26 mars 2017 – Fontenay-sous-Bois

Membres présents : Adeline Alaphilippe-Ravet, Magali Conéjéro, Laurent Freyermuth, Anne-Françoise Guiset, Thierry Hole, Nathalie Manceau, Maëlle Meziani, Pauline Torbaty-Crassard.

Membres excusés et représentés : Amanda Allaëys (mandat à Laurent Freyermuth), Maxime Bouteau (mandat à Thierry Hole), Martine Chiarelli (mandat à Magali Conéjéro), Virginy Faury (mandat à Nathalie Manceau), Audrey Fournier (mandat à Annz-Françoise Guiset), Sylvie Geoffrion (mandat à Nathalie Manceau), Anne Geze (mandat à Anne-Françoise Guiset), Céline Granjon (mandat à Thierry Hole), Anne-Lise Karam-Choueiri (mandat à Maëlle Meziani), Séverine Labrousse (mandat à Magali Conéjéro), Martine Moysan-Blais (mandat à Maëlle Meziani).

Membres absents : aucun

Ordre du jour :

1. Présentation et approbation des nouveaux membres actifs : Amanda Allaëys, Martine Chiarelli, Céline Granjon, Anne-Lise Karam-Choueiri, Séverine Labrousse, Maëlle Meziani, Martine Moysan-Blais – *présenté par Magali Conéjéro (vote – Les nouveaux membres actifs votent après ce point)*
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 avril 2016 – *présenté par Magali Conéjéro (vote)*
3. Modifications du règlement intérieur – *présenté par Nathalie Manceau (vote)*
 - Autorisation des membres à assister aux assemblées générales par visioconférence ou téléphone
 - Suppression d'une disposition
 - Ajouter Instagram dans les réseaux où sont comptabilisées les participations
4. Bilan moral 2016-2017 de l'association VendrediLecture – *présenté par Nathalie Manceau (vote)*
5. Bilan financier 2016-2017 de l'association VendrediLecture – *présenté par Pauline Crassard (vote)*
6. Point sur la cotisation annuelle des membres actifs – *présenté par Pauline Crassard*
7. Point sur le sondage réalisé auprès des lecteurs : nombre de participants, accueil, suites, etc. – *présenté par Magali Conéjéro*
8. Élections 2017 : renouvellement du Bureau – *présenté par Nathalie Manceau, présidente sortante*
9. Questions diverses

La séance est ouverte à 10 h 20.

Le quorum est atteint, avec 12 membres présents et représentés : Adeline Alaphilippe-Ravet, Maxime Bouteau qui a donné mandat à Thierry Hole, Magali Conéjéro, Virginy Faury qui a donné mandat à Nathalie Manceau, Audrey Fournier qui a donné mandat à Anne-Françoise Guiset, Laurent Freyermuth, Sylvie Geoffrion qui a donné mandat à Nathalie Manceau, Anne Gèze qui a donné mandat à Anne-Françoise Guiset, Anne-Françoise Guiset, Thierry Hole, Nathalie Manceau, Pauline Torbaty-Crassard.

1. Présentation et approbation des nouveaux membres actifs : Amanda Allaeys, Martine Chiarelli, Céline Granjon, Anne-Lise Karam-Choueiri, Séverine Labrousse, Maëlle Meziani, Martine Moysans-Blais

Magali Conéjéro présente les membres actifs ayant rejoint l'association depuis la dernière assemblée générale : Amanda Allaeys, Martine Chiarelli, Céline Granjon, Anne-Lise Karam-Choueiri, Séverine Labrousse, Maëlle Meziani et Martine Moysan-Blais.

Trois membres actifs ont quitté l'association : Véronique Lauret, David Loureiro et Marion Tondoux.

Les membres à approuver ne peuvent pas participer au vote.

Quorum : 12 votants

Les nouveaux membres actifs sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Les nouveaux membres sont invités à payer leur cotisation annuelle à l'association. Ils peuvent désormais voter sur les points suivants de l'ordre du jour.

Le quorum passe à 19 membres présents et représentés : Adeline Alaphilippe-Ravet, Amanda Allaeys qui a donné mandat à Laurent Freyermuth, Maxime Bouteau qui a donné mandat à Thierry Hole, Magali Conéjéro, Martine Chiarelli qui a donné mandat à Magali Conéjéro, Virginy Faury qui a donné mandat à Nathalie Manceau, Audrey Fournier qui a donné mandat à Anne-Françoise Guiset, Laurent Freyermuth, Sylvie Geoffrion qui a donné mandat à Nathalie Manceau, Anne Gèze qui a donné mandat à Anne-Françoise Guiset, Céline Granjon qui a donné mandat à Thierry Hole, Anne-Françoise Guiset, Thierry Hole, Anne-Lise Karam-Choueiri qui a donné mandat à Maëlle Meziani, Séverine Labrousse qui a donné mandat à Magali Conéjéro, Martine Moysan-Blais qui a donné mandat à Maëlle Meziani, Maëlle Meziani, Nathalie Manceau, Pauline Torbaty-Crassard.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 2 avril 2016

Magali Conéjéro s'enquiert de remarques sur le procès-verbal. Elle n'en relève aucune.

Quorum : 19 votants

Le procès-verbal du 2 avril 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le procès-verbal du 2 avril 2016 sera annexé au présent procès-verbal. L'ensemble des procès-verbaux approuvés des assemblées générales de l'association VendrediLecture est disponible sur le site internet de l'association.

3. Modifications du règlement intérieur

En introduction, Magali Conéjéro annonce que, Nathalie Manceau ayant constaté la semaine précédente d'autres points à réviser dans le règlement intérieur, ce point de l'ordre du jour a été réintitulé « Modifications du règlement intérieur ».

- Modification des « Règles de fonctionnement de l'Assemblée générale » : autorisation des membres à assister aux assemblées générales par visioconférence ou téléphone

Les membres actifs qui le souhaitent peuvent participer aux assemblées générales (ordinaires et extraordinaires) par téléphone ou visioconférence. Ils n'ont alors pas besoin de donner pouvoir à un membre physiquement présent et peuvent signer électroniquement la feuille d'émargement. Cependant, les assemblées générales ne peuvent se tenir que si la moitié du quorum au moins est rassemblée physiquement dans un même lieu.

- Modification des « Règles d'adhésion à l'association VendrediLecture », dans le paragraphe « Membres actifs » : suppression d'une disposition

Nathalie Manceau propose de supprimer la mention « par courrier recommandé » du paragraphe suivant afin de simplifier les démarches : « radiation prononcée par le bureau pour non-paiement de la cotisation ou pour motif grave (notamment l'absence d'implication dans les activités de l'association sans motif valable ou reconnu), l'intéressé ayant été au préalable invité par le président, par courrier, à fournir des explications devant le bureau. »

- Modification des « Règles de participation à VendrediLecture » : tous les réseaux sociaux où sont recueillies les participations

Nathalie Manceau indique que le règlement intérieur mentionne la participation à Google+, mais pas à Instagram. Il est préférable d'adapter le règlement intérieur en mentionnant « les réseaux sociaux », sans les préciser.

Quorum : 19 votants

Les modifications du règlement intérieur sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.
--

4. Bilan moral 2015-2016 de l'association VendrediLecture.

Nathalie Manceau présente le bilan moral 2015-2016 de l'association.

Des chiffres

L'association compte 19 membres actifs.

Le compte Facebook totalise 18 000 abonnés. Près de 500 participations y sont enregistrées chaque vendredi. Depuis le recrutement des nouvelles recrues qui interagissent davantage avec les participants, le compte semble trouver un nouveau souffle.

Le compte Twitter totalise 28 000 abonnés. La majorité des participations y sont enregistrées chaque vendredi. Il existe un réel problème avec le comptage chaque vendredi matin, entre 9 h et 14 h. La tranche matinale a toujours été un problème, mais cela est vraiment apparent depuis plusieurs mois : le nombre de participations augmente alors que le nombre de

compteurs stagne ou diminue. Il semble que les limites du comptage manuel ont été atteintes sur ce compte et il faut réfléchir à une solution automatisée. Si le comptage ne sert qu'au tirage au sort, l'automatisation est simple : il existe des logiciels ou applications permettant un tirage au sort sans comptage. S'agissant des bilans hebdomadaires, il faut discuter avec Virginie Faury qui gère seule cette importante partie. Dans tous les cas, il semble nécessaire de différencier le tirage au sort et le bilan. Il faut rappeler que le plus important est l'interaction avec les participants tout au long de la journée et ne pas laisser la technique prendre le dessus. Le compte Instagram, récemment lancé, totalise 1 500 abonnés. Entre 80 et 100 participations y sont enregistrées chaque semaine. Anne-Françoise Guiset souligne que le comptage n'est pas efficace en raison des algorithmes de l'application : les compteurs ne voient pas les mêmes participations et il est difficile de s'y retrouver. Il est donc important que les compteurs utilisent le compte Instagram de VL pour compter liker les participations enregistrées. Par ailleurs, il ne faut pas compter sur Instagram tant que Twitter n'est pas à jour. Il est également inutile de compter sur Twitter les participations qui sont ouvertement redirigées depuis Instagram. Enfin, tous les membres actifs sont invités à envoyer des photos à Laurent Freyermuth pour alimenter le compte Instagram.

La communication

2 000 nouveaux marque-pages, créés par Laurent Freyermuth, ont été commandés (1 000 rouge et 1 000 bleu), ainsi que 150 autocollants (100 d'une sorte et 50 d'une autre). Il est finalement décidé de ne pas faire de totebags dont la mode semble passer.

Magali Conéjéro indique avoir envoyé 96 marque-pages en date du 27 mars 2017, dont 4 à l'étranger. Elle a déjà reçu 6 demandes pour recevoir les nouveaux marque-pages : elle les enverra après cette assemblée générale. Chaque envoi est accompagné d'un mot personnalisé pour remercier les demandeurs de leur soutien à l'association et à l'activité. Elle a publié deux articles sur le blog présentant les lettres et cartes accompagnant les demandes de marque-pages : ces articles ont reçu un accueil plutôt positif. Elle a reçu près d'une vingtaine de demandes non timbrées : l'association lui a déjà remboursé un carnet de timbres, mais il n'est pas normal que certains reçoivent des marque-pages alors que leur demande n'est pas valide. Les différents articles sur le blog sont clairs et détaillés. Désormais, les demandes non timbrées ne seront pas honorées. Dans la mesure du possible, Magali Conéjéro essaiera d'identifier les demandeurs sur les réseaux sociaux pour leur expliquer le problème. Par ailleurs, les articles sur le blog seront complétés : il sera demandé aux personnes sollicitant des marque-pages d'indiquer une adresse mail dans leur courrier afin qu'il soit facile de les contacter en cas de problème.

Le prix du livre romantique

VendrediLecture est partenaire de ce prix depuis son lancement et a participé à ses trois éditions. L'équipe a reçu 3 manuscrits en 2016 et 5 en 2015. Elle rend un vote global au nom de VendrediLecture. La remise du prix 2016 est prévue à Cabourg le 25 avril 2017. Adeline Alaphilippe-Ravet indique être éventuellement intéressée par l'événement. Il est proposé que VendrediLecture participe à nouveau au jury en 2017.

Les contributions financières et partenariats marchands.

L'affiliation sur Amazon et Chapitre a été supprimée.

Le club de lecture

Il est actuellement géré uniquement par Virginie à qui chacun peut proposer un thème et une liste d'ouvrages. Il faut bien qu'elle envoie la liste à compléter à tous les membres. Depuis quelques mois, une page « événement » est créée sur Facebook et fonctionne très bien. Elle

permet un échange entre les participants. En revanche, le format de Twitter se prête moins à l'échange et au développement d'un avis. Sur le blog, il est proposé de ne plus mettre en avant l'article d'annonce du thème du mois à venir, mais uniquement l'article du mois en cours afin de libérer un des emplacements.

Les cartes de localisation des participants

Il existe 3 cartes : celle des bibliothèques, celle des librairies et celle des lecteurs.

Les librairies et les bibliothèques peuvent demander à recevoir des affichettes et des flyers qu'il faudrait remettre à jour (nouveaux réseaux, nouveau design).

En dépit de la carte des lecteurs, les participants se rencontrent assez peu.

Il est proposé de contacter Bookeen, librairie numérique en ligne, afin d'organiser une rencontre conjointe. Les rencontres Bookeen sont toujours très réussies et la community manager du site est dynamique et impliquée chaque vendredi auprès de sa communauté pour l'inviter à participer à VendrediLecture.

Les partenariats

Pauline Crassard indique avoir un stock régulier et fidèle de partenaires. Elle effectue une sélection sur certaines propositions d'auteurs autoédités. Elle réalisera un fichier récapitulatif des contacts afin qu'elle puisse être secondée dans cette mission si elle en exprime le besoin.

L'infolettre mensuelle

Après près de deux ans d'existence, elle a été suspendue. Sa pertinence et son impact sur le public étaient en baisse notable. Elle pourra être relancée si des membres sont volontaires pour s'en charger.

La rubrique « À table ! »

Même remarque.

Quorum : 19 votants

Le bilan moral 2015-2016 de l'association VendrediLecture est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

5. Bilan financier 2014-2015 de l'association VendrediLecture.

Pauline Crassard présente les recettes et les dépenses.

Recettes		
Date	Objet	Coût
01.04.2016	Cotisation Maxime	20 €
04.04.2016	Cotisation Magali	10 €
05.04.2016	don virement	10 €
07.04.2016	Cotisation Thierry	10 €
12.04.2016	don virement	30 €
18.04.2016	cotisation Nathalie	6,51 €
22.04.2016	don PayPal	9,41 €
04.05.2016	cotisation Adeline	5 €
05.09.2016	cotisation Audrey	30 €

	chèque — cotisation Anne-Francoise	84 €
	chèque — cotisation Anne	
	chèque — don	
	chèque	
	chèque	
04.11.2016	don virement	9,41 €
10.12.2016	don virement	23,90 €
04.01.2017	Cotisation Virginy	10 €
05.01.2017	Article sponsorisé inédit	30 €
10.01.2017	Article sponsorisé Saint Peres	30 €
31.01.2017	Solde Amazon	23,61 €
01.03.2017	Publicité + article Uppr	330 €
01.03.2017	Article sponsorisé	30 €
	Total Recettes	702 €

Le total des recettes était de 398,96 € en 2015, 381,09 en 2014 et 276,99 € en 2013. La forte augmentation de recettes est due à la publicité et à l'article sponsorisé commandés par Uppr. Il est proposé de faire un peu de publicité autour des articles sponsorisés.

Dépenses		
Date	Objet	Prix
30.05.2016	Remboursement envois	13,20 €
06.07.2016	Remboursement envois MP lux	8,50 €
25.10.2016	Remboursement Flammarion	124 €
24.03.2017	Remboursement concours sondage	4,20 €
24.03.2017	Remboursement concours été	8,50 €
24.03.2017	Renouvellement domaine WP (rbst)	13,00 €
24.03.2017	Cde MP - Printshop (rbst)	136,80 €
24.03.2017	Cde autocollant — camaloon (rbst)	77,06 €
	Total Dépenses	385,26 €

Le total des dépenses était de 277,71 € en 2015, 316,96 € en 2014 et en 182,55 € en 2013.

La balance budgétaire de l'association VendrediLecture est donc positive à hauteur de 316 € pour l'année 2015-2016.

S'étant renseignée sur les offres de banque en ligne, Magali Conéjéro indique que les associations ne sont pas éligibles à ces comptes dématérialisés qui sont réservés aux personnes physiques.

Quorum : 19 votants

Le bilan financier 2015-2016 de l'association VendrediLecture est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

6. Point sur la cotisation annuelle des membres actifs

Il est proposé que la cotisation reste fixée à 5 €.

Le RIB de l'association sera joint à l'envoi du présent : il est plus simple de s'acquitter de la cotisation par virement que par chèque.

À noter que le paiement par PayPal engendre des frais pour l'association.

7. Point sur le sondage réalisé auprès des lecteurs

Magali Conéjéro rappelle qu'un sondage a été ouvert entre avril et mai 2016. 1 542 personnes ont participé, ce qui est particulièrement impressionnant. Un document de synthèse a été rédigé et intègre des comparaisons avec des études de l'IPSOS et du Centre national du livre afin de mettre les résultats en perspective. Le sondage a permis d'établir un portrait assez précis du VendrediLecture type : femme, entre 25 et 45 ans, française, qui lit entre 1 et 5 livres par mois. Les résultats complets sont disponibles dans [un article publié sur le blog](#).

Reste à savoir comment sont exploités ces résultats. Magali Conéjéro demande si les résultats ont été envoyés à des éditeurs pour les convaincre de devenir partenaires de VendrediLecture. Il faudrait mettre en avant cette étude. Enfin, Magali Conéjéro propose de renouveler le sondage d'ici 1 ou 2 ans pour comparer les résultats et identifier une éventuelle évolution du portrait du VendrediLecteur type.

Il est proposé de créer un document synthèse de 2 pages, sous forme de plaquette éventuellement, pour exploiter le sondage et le présenter facilement aux éditeurs et autres partenaires. Ce serait également une forme de communication générale sur VendrediLecture.

8. Élection 2017 : renouvellement du Bureau

Nathalie Manceau annonce les candidats.

Sont candidates :

- Au poste de président : Nathalie Manceau.
- Au poste de vice-président : Virginy Faury.
- Au poste de trésorier : Pauline Crassard.
- Au poste de vice-trésorier : Adeline Alaphilippe-Ravet.
- Au poste de secrétaire : Magali Conéjéro.
- Au poste de vice-secrétaire : Maëlle Meziani.

Magali Conéjéro rappelle que le Bureau peut n'être composé que de deux membres : le président peut être secrétaire et le secrétaire peut être trésorier.

Quorum : 19 votants

Le vote se fait à bulletins secrets.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none">- À l'unanimité des personnes présentes et représentées, Nathalie Manceau est réélue <u>présidente</u> de l'association VendrediLecture.- À l'unanimité des personnes présentes et représentées, Virginy Faury est réélue <u>vice-présidente</u> de l'association VendrediLecture.- À l'unanimité des personnes présentes et représentées, Pauline Crassard est réélue <u>trésorière</u> de l'association VendrediLecture.- À l'unanimité des personnes présentes et représentées, Adeline Alaphilippe-Ravet est élue <u>vice-trésorière</u> de l'association VendrediLecture. |
|---|

- À l'unanimité des personnes présentes et représentées, Magali Conéjero est réélue secrétaire de l'association VendrediLecture.
- À l'unanimité des personnes présentes et représentées, Maëlle Meziani est élue vice-secrétaire de l'association VendrediLecture.

9. Questions diverses

Référencement du site – Depuis plusieurs mois, le site enregistre une forte baisse de fréquentation, cette dernière étant passée de 20 000 connexions par mois à 8 000. Il est rappelé l'importance du référencement Yoast SEO sur Wordpress et l'importance de sous-titrer les images. Un tutoriel explicatif de l'utilisation de Wordpress en ce sens sera réalisé par Laurent Freyermuth.

L'uniformisation des titres a clarifié le référencement des articles.

Demandes de partenariats –

VendrediLecture répondra à une ITW des éditions Charleston dans le cadre de leur série « Les coulisses de Charleston ».

Littenter.com : il est proposé de répondre que le hashtag #VendrediLecture est à tout le monde et qu'aucune autorisation n'est à demander pour l'utiliser. Si le site souhaite de la publicité, il peut payer un article sponsorisé.

Booxup : il est proposé de ne pas donner suite à la demande.

Jérôme Segal a écrit un texte sur le véganisme en tant que contrainte culinaire, comme l'OULIPO est une contrainte littéraire. Il souhaitait que ce texte soit publié sur le site de VendrediLecture. Il lui sera proposé d'utiliser le hashtag #VendrediLecture pour partager son texte.

La revue PAGE a demandé de nombreuses choses. La modification de l'article de présentation sera faite, mais il n'est pas envisageable d'accorder à ce partenaire plus de privilèges qu'aux autres.

NetGalley : en raison des nombreux problèmes (beaucoup de lecteurs n'ont jamais reçu leur lot) et de la difficulté de ce partenariat, il est décidé de ne plus travailler avec ce partenaire.

Glose : le livre semble n'être disponible que sur la plateforme, mais pas en téléchargement. Les lecteurs tirés au sort ne reçoivent donc jamais un vrai lot. S'il n'est pas possible d'obtenir un livre, il est préférable de cesser le partenariat avec Glose.

Il faut rappeler à tous les partenaires que les lecteurs font confiance à VendrediLecture parce que l'équipe est indépendante et que les éditeurs bénéficient de cette confiance. Il semble nécessaire de réécrire la page « Partenariat » sur le blog pour préciser la position de VendrediLecture, ainsi que sa liberté éditoriale.

Concours d'été – Il faut privilégier des concours créatifs, mais pas trop complexes ou pointus.

Comptes professionnels pour VendrediLecture – Magali Conéjero propose de créer des comptes professionnels LinkedIn, Viadeo ou autres (via l'adresse mail de VendrediLecture) pour que la participation active à VendrediLecture soit reconnue comme une compétence, non pas que VendrediLecture soit un employeur.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15. Tous les membres présents ont été invités à signer la feuille d'émargement.